

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2019 faisant ressortir un total de 3 441 617 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 44 738 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 3 423 861 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les liquidités et quasi-liquidités représentent 21,51% de l'actif au 30 juin 2019. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 26 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>ACTIF</u>				
<u>Portfeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		2 222 590	5 558 358	2 445 620
Obligations et valeurs assimilées		78 147	91 190	93 330
Titres OPCVM		170 428	258 148	196 921
		2 471 165	5 907 696	2 735 871
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	230 175	493 436	499 693
Disponibilités	3.3	740 277	1 146 539	815 803
		970 452	1 639 975	1 315 496
Créances d'exploitations	3.4	-	10 200	300
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		3 441 617	7 557 871	4 051 667
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.5	12 385	57 578	17 271
Autres créditeurs divers	3.6	5 371	6 176	4 825
TOTAL PASSIF		17 756	63 754	22 096
Capital	3.7	3 392 054	7 474 005	3 976 330
Sommes distribuables	3.8	31 807	20 112	53 241
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	2	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		31 807	20 110	53 241
ACTIF NET		3 423 861	7 494 117	4 029 571

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2019 AU 30 JUIN 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres		49 995	51 042	91 225	92 436	175 074
Dividendes	4.1	49 022	49 022	90 091	90 091	170 435
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	973	2 020	1 134	2 345	4 639
Revenus des placements monétaires	4.3	5 340	15 034	12 820	24 486	49 333
<i>Total des revenus des placements</i>		55 335	66 076	104 045	116 922	224 407
Charges de gestion des placements	4.4	<12 386>	<25 732>	<57 578>	<84 198>	<96 666>
Revenu net des placements		42 949	40 344	46 467	32 724	127 741
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.5	<4 371>	<8 865>	<7 228>	<13 071>	<27 309>
Résultat d'exploitation		38 578	31 479	39 239	19 653	100 432
Régularisation du résultat d'exploitation		-	328	347	457	<47 191>
Sommes distribuables de la période		38 578	31 807	39 586	20 110	53 241
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	<328>	<347>	<457>	47 191
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<100 580>	<123 740>	185 490	574 285	77 323
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		109 416	121 574	148 186	253 913	386 744
Frais de négociation de titres		<2 676>	<6 181>	<4 622>	<8 643>	<18 527>
Résultat net de la période		44 738	23 132	368 293	839 208	545 972

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2019 AU 30 JUIN 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>44 738</u>	<u>23 132</u>	<u>368 293</u>	<u>839 208</u>	<u>545 972</u>
Résultat d'exploitation	38 578	31 479	39 239	19 653	100 432
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	<100 580>	<123 740>	185 490	574 285	77 323
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	109 416	121 574	148 186	253 913	386 744
Frais de négociation de titres	<2 676>	<6 181>	<4 622>	<8 643>	<18 527>
<u>Distributions de dividendes</u>	<u><45 583></u>	<u><45 583></u>	<u><91 459></u>	<u><91 459></u>	<u><91 459></u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-</u>	<u><583 259></u>	<u><390 251></u>	<u><458 922></u>	<u><3 630 232></u>
Souscriptions	-	-	-	-	-
Capital	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Rachats	-	<u><583 259></u>	<u><390 251></u>	<u><458 922></u>	<u><3 630 232></u>
Capital	-	<u><571 921></u>	<u><360 371></u>	<u><425 470></u>	<u><3 359 587></u>
Régularisation des sommes non distribuables	-	<u><4 008></u>	<u><27 043></u>	<u><29 850></u>	<u><219 393></u>
Régularisation des sommes distribuables	-	<u><7 330></u>	<u><2 837></u>	<u><3 602></u>	<u><51 252></u>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u><845></u>	<u><605 710></u>	<u><113 417></u>	<u>288 827</u>	<u><3 175 719></u>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	3 424 706	4 029 571	7 607 534	7 205 290	7 205 290
En fin de la période	3 423 861	3 423 861	7 494 117	7 494 117	4 029 571
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	1 381	1 613	3 030	3 058	3 058
En fin de la période	1 381	1 381	2 875	2 875	1 613
<u>Valeur liquidative</u>	<u>2 479,262</u>	<u>2 479,262</u>	<u>2 606,649</u>	<u>2 606,649</u>	<u>2 498,184</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>5,24%</u>	<u>1,14%</u>	<u>20,31%</u>	<u>24,11%</u>	<u>7,35%</u>

<p style="text-align: center;">NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2019</p>

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2019 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 juin 2019.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ASTREE	718	13 648	45 228	1,31%
ATB	8 300	35 107	37 733	1,10%
ATTIJARI BANK	6 200	241 238	220 653	6,41%
BH	6 000	70 450	70 206	2,04%
BIAT	200	21 850	21 860	0,64%
ESSOUKNA	22 392	108 063	48 838	1,42%
I.C.F.	760	72 796	154 739	4,50%
MAGASIN GENERAL	2 241	61 273	73 434	2,13%
MIP	77 229	124 047	16 991	0,49%
ONE TECH HOLDING	13 453	156 670	204 849	5,95%
SAH LILAS	5 000	52 275	52 420	1,52%
SAM	37 573	96 430	159 311	4,63%
SFBT	1 350	21 069	26 457	0,77%
SOPAT	33 700	41 192	67 435	1,96%
SOTETEL	16 979	108 832	105 203	3,06%
SOTUVER	22 044	211 101	214 048	6,22%
TELNET HOLDING	27 642	168 983	313 267	9,10%
TUNINVEST-SICAR	6 798	59 985	39 429	1,15%
TUNISAIR	58 500	35 493	40 014	1,16%
UIB	8 000	183 422	174 800	5,08%
UNIMED	13 500	135 980	135 675	3,94%
Total actions et droits rattachés		2 019 904	2 222 590	64,58%

B- Obligations et valeurs assimilées

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	76 838	78 147	2,27%
Total obligations et valeurs assimilées		76 838	78 147	2,27%

C- Titres OPCVM

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
FCP SMART EQUITY 2	158	156 854	170 428	4,95%
Total titres OPCVM		156 854	170 428	4,95%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Billet de trésorerie</u>				
ENDA au 10/06/2020- 350J- 11,5%	250 000	229 886	230 175	6,69%
Total billet de trésorerie		229 886	230 175	6,69%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Amen Bank Pasteur	1 049 695	1 149 742	816 267
Achats de titres à régler	<324 044>	<51 948>	<65 672>
Vente titres à encaisser	9 600	43 903	62 073
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	6 282	6 053	3 919
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<1 256>	<1 211>	<784>
	<u>740 277</u>	<u>1 146 539</u>	<u>815 803</u>

3.4 Créances d'exploitations :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Produit à recevoir	-	10 200	300
	<u>-</u>	<u>10 200</u>	<u>300</u>

3.5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	10 902	7 628	4 282
Rémunération du dépositaire à payer	1 483	1 484	2 999
Rémunération du distributeur exclusif à payer	-	17 798	9 990
Commission de surperformance à payer au gestionnaire	-	23 001	-
Commission de surperformance à payer au distributeur	-	7 667	-
	<u>12 385</u>	<u>57 578</u>	<u>17 271</u>

3.6 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	3 827	4 958	3 921
TCL à payer	858	606	563
Redevances CMF à Payer	280	612	341
Autres (retenue à la source à payer)	406	-	-
	<u>5 371</u>	<u>6 176</u>	<u>4 825</u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2019

Montant	3 976 330
Nombre de titres	1 613
Nombre d'actionnaires	54

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<571 921>
Nombre de titres	232
Nombre d'actionnaires sortants	6

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	<6 181>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<123 740>
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	121 574
Régularisations des sommes non distribuables	<4 008>

Capital au 30 juin 2019

Montant	3 392 054
Nombre de titres	1 381
Nombre d'actionnaires	48

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2019 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Résultat d'exploitation	31 479	19 653	100 432
Régularisation du résultat d'exploitation	328	457	<47 191>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	2	-
	<u>31 807</u>	<u>20 112</u>	<u>53 241</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Dividendes	49 022	49 022	90 091	90 091	170 435
	49 022	49 022	90 091	90 091	170 435

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur obligations et valeurs assimilés	973	2 020	1 134	2 345	4 639
	973	2 020	1 134	2 345	4 639

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période</u> <u>du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	-	6 456	7 952	14 544	32 222
Intérêts sur dépôt à vue	5 053	8 291	4 868	9 942	17 111
Intérêts sur billet de trésorerie	287	287	-	-	-
	5 340	15 034	12 820	24 486	49 333

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	3 270	6 834	7 628	15 174	27 215
Rémunération du distributeur	7 632	15 947	17 798	35 405	63 501
Rémunération du dépositaire	1 484	2 951	1 484	2 951	5 950
Commission de surperformance au gestionnaire	-	-	23 001	19 934	-
Commission de surperformance au distributeur	-	-	7 667	10 734	-
	<u>12 386</u>	<u>25 732</u>	<u>57 578</u>	<u>84 198</u>	<u>96 666</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2018</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 934	3 827	2 288	4 496	8 417
TCL	1 284	2 902	2 997	4 722	11 908
Redevances CMF	851	1 759	1 858	3 693	6 653
Autres Retenues	102	177	85	160	331
Contribution sociale de solidarité	200	200	-	-	-
	<u>4 371</u>	<u>8 865</u>	<u>7 228</u>	<u>13 071</u>	<u>27 309</u>

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.